



Études Économiques et Sociales
Audit Diagnostic Évaluation
Mise en place Comptabilité
Conseil Juridique et Fiscal
Élaboration Procédures
Formation à la Gestion
Assistance Comptable
Conseil en Gestion

REPUBLIQUE DU TCHAD

Ministère de l'Élevage et des Productions Animales

Projet d'Appui aux Chaines de Valeur (PACV)

Audit des Comptes 2019

Revue de l'Exécution du Projet et États Financiers

RAPPORT FINAL

REPUBLIQUE DU TCHAD

Ministère de l'Élevage et des Productions Animales

Projet d'Appui aux Chaines de Valeur (PACV)

Audit des Comptes 2019/Revue de l'Exécution du Projet et États Financiers

RAPPORT

LETTRE D'INTRODUCTION

Ministère de l'Élevage et des Productions Animales/TCHAD

Monsieur Le Ministre,

1 - En exécution de la mission d'audit externe, que vous nous avez confiée, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport relatif à la revue des états financiers et l'exécution du Projet d'Appui aux Chaines de Valeur (PACV) pour la période allant du 01 Janvier au 31 Décembre 2019.

2 – L'objectif principal de l'audit est d'exprimer une opinion professionnelle et indépendante sur les états financiers y compris les Relevés de Dépenses, et les Comptes Désignés du Projet au 31/12/2019. De façon plus spécifique, l'auditeur devait se prononcer sur :

- La sincérité et la régularité des états financiers y compris les États Certifiés de Dépenses et les Comptes Désignés ;
- L'efficacité de la structure de contrôle interne en particulier des Systèmes de Gestion Financière et de Comptabilité ;
- La conformité de l'exécution du projet aux termes de l'accord de financement, aux instructions des bailleurs de fonds et aux pratiques habituelles en matière de gestion.

3- Notre rapport général, dont l'objet est de porter à votre connaissance, les résultats les plus importants de nos travaux, en ce qui concerne la revue de l'exécution du projet et des états financiers, comprend en dehors de notre opinion sur les états financiers (Rapport de l'Auditeur Indépendant) :

- Nos commentaires sur les comptes du Projet (Rubriques du Bilan et du Tableau des Emplois Ressources) et l'exécution du Projet (Conformité des opérations de l'exercice 2019 aux normes, réglementations internationales et clauses conventionnelles liant l'État à la Banque).
- Nos rapports relatifs aux états certifiés de dépenses, au respect des procédures de passation des marchés, au fonctionnement des comptes désignés et autres points de contrôles contenus dans les Termes de Références de la Mission (Rapports Spéciaux).

- Les différentes annexes au Rapport Général (Annexes A-Etats financiers) notamment le Bilan, le Tableau des Emplois Ressources, les principes et méthodes comptables utilisées, l'Etat d'inventaire ou la liste des équipements acquis pendant l'exécution du projet et les Notes explicatives du comptable du projet ;
- Les annexes relatives aux rapports spéciaux (Annexes B) en particuliers la synthèse des états certifiés de dépenses, les états de synthèse relatifs aux mouvements sur les comptes désignés, les états de synthèse relatifs au contrôle du respect des procédures de passation des marchés, les états de synthèse relatifs à la mesure des performances financières du projet et les états de synthèse relatifs au rapprochements des montants des transferts autorisés par l'IDA et les montants reçus par l'UCP en provenance de la Banque.

4- Par ailleurs, nos principales observations et recommandations portant sur l'Évaluation des Systèmes de Gestion Financière et de Comptabilité ou Contrôle Interne, ont fait l'objet d'un rapport séparé adressé aux responsables de l'Unité de Coordination du Projet (UCP) à l'occasion de l'audit des comptes 2018. Il est structuré autour de deux éléments :

- Le rapport de synthèse général ;
- Le rapport détaillé.

5-Enfin, dans la mesure où les activités du projet ont été clôturées au 31 Janvier 2020, l'évaluation du système de contrôle interne n'est plus d'un grand intérêt. En effet l'Unité de Coordination du Projet (UCP) n'étant plus opérationnelle, elle ne peut pas mettre en œuvre les recommandations issues de l'évaluation du système de contrôle interne au titre de l'exercice 2019. La mission n'a donc pas élaboré un rapport spécifique sur le contrôle interne au titre de l'exercice 2019.

5- Nous remercions, les Responsables de l'Unité de Coordination du Projet (UCP) et tout le personnel, pour la coopération dont ils ont fait preuve au cours de l'exécution de notre mission.

6- Nous restons à votre disposition pour toutes informations complémentaires que vous souhaitez obtenir concernant nos travaux et nos commentaires contenus dans ce rapport.

7-Agréé, Monsieur le Ministre, l'expression de nos salutations distinguées.

Abidjan,

République de la Côte d'Ivoire

Le 30 Janvier 2021.

Le Directeur Général



Maxime Koffi MONTAN

Expert-Comptable Diplômé.



ECM AFRIQUE
08 BP 1899 ABIDJAN 08
Tel: (225) 22 41 06 64 / 07 09 94 11
Email: ecmafrique@yahoo.fr

REPUBLIQUE DU TCHAD

Ministère de l'Élevage et des Productions Animales

Projet d'Appui aux Chaines de Valeur (PACV)

Audit des Comptes 2019/Revue de l'Exécution du Projet et États Financiers

RAPPORT

SOMMAIRE

LETTRE D'INTRODUCTION	01-02
RAPPORT DE L'AUDITEUR INDEPENDANT	01-02
COMMENTAIRES DE L'AUDITEUR SUR LES ETATS FINANCIERS	01-07
Note N° 01: Ressources Mobilisées	01-01
Note N° 02: Actifs Immobilisés	02-03
Note N° 03: Comptes de Stocks	03-03
Note N° 04: Comptes de Tiers Passif	04-05
Note N° 05: Comptes de Tiers Actif	05-06
Note N° 06: Trésorerie Actif	06-07
Note N° 07: Trésorerie Passif	07-07
RAPPORTS SPECIAUX	00-08
Note N° 01 : Evaluation des Microprojets (Matching Grant)	01-03
Note N° 02 : Revue États Certifiés de Dépenses	04-05
Note N° 03: Revue Mouvements sur les Comptes Spéciaux	06-07
Note N° 04: Contrôle Respect Procédures de Passation Marchés	08-10
Note N° 05 : Audit de Clôture	11-13
Note N 06-Autres Points de Contrôle des TDR	14-15

ANNEXES

Annexes A : États Financiers du Projet et Notes Explicatives

Annexe A.1 : Bilan au 31/12/2019	1/1
Annexe A.2 : Tableau des Emplois Ressources	1/1
Annexe A.3 : Notes Explicatives Comptable de l'UCP	3/3
Annexe A.4 : Principes et Méthodes Comptables Utilisés	2/2
Annexe A.5 : Etat Inventaire Immobilisations au 31/12/2019	1/1

Annexes B : États de Synthèse Rapports Spéciaux

Annexe B.1 : États Certifiés de Dépenses (Formulaires A.2)	3/3
Annexe B.2 : Synthèse Mouvements Comptes Spéciaux	3/3
Annexe B.3 : Contrôle Respect Procédures Passation des Marchés	4/4
Annexe B.4 : Synthèse Ressources Mobilisées (Mesure Performances)	1/1
Annexe B.5 : Réconciliation Transferts Autorisés IDA/Fonds Reçus UCP	2/2

Annexes C : Présentation Générale du Projet	2/2
--	------------

REPUBLIQUE DU TCHAD

Ministère de l'Élevage et des Productions Animales

Projet d'Appui aux Chaines de Valeur (PACV)

Audit des Comptes 2019/Revue de l'Exécution du Projet et États Financiers

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDEPENDANT

Ministère de l'Élevage et des Productions Animales, TCHAD/TCHAD

Monsieur Le Ministre,

1-Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Projet d'Appui aux Chaines de Valeur (PACV), pour la période allant du 01 Janvier au 31 Décembre 2019 qui comprennent le Bilan, le Tableau des Emplois Ressources, les Notes explicatives et les Principes Comptables Utilisés et l'Etat d'inventaire des immobilisations au 31/12/2019. Le bilan au 31/12/2019 fait apparaître au titre des Ressources Mobilisées un montant de FCFA 5 126 647 136, au titre de l'Actif Immobilisé FCFA 5 108 336 189. A ces principales rubriques il convient d'intégrer les comptes de Tiers Actifs pour FCFA 31 887 049, les comptes de Tiers Passif pour un montant total de FCFA 6 132 675, les soldes débiteurs des comptes de Trésorerie Actif pour un montant de FCFA 40 750 et les comptes de trésorerie passif pour FCFA 7 484 177. A notre avis, les états financiers ci-joints ont été préparés, dans tous leurs aspects significatifs, conformément au SYSCOHADA REVISE (Normes comptables en vigueur dans les pays membres de l'OHADA) et donnent une image fidèle à tous égards importants de la situation financière du projet au 31/12/2019.

Par ailleurs au 31 Janvier 2020 date officielle de clôture des activités du projet, la situation patrimoniale se présente comme suit :

- Ressources Mobilisés : FCFA 5 190 980 197 ;
- Actif Immobilisé : FCFA 5 159 105 142 ;
- Comptes de Tiers Actif : FCFA 31 887 049 ;
- Comptes de Tiers Passif FCFA 6 797 007 ;
- Comptes de Trésorerie Actif : FCFA 6 785 013

2-Fondement de l'Opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes Internationales d'Audit (ISA) de l'IFAC. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'emprunteur et des bailleurs de fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au sein des pays membres de l'OHADA, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

1/2

3-Responsabilités de la Direction et des Responsables de la Gouvernance pour les États Financiers

La direction de l'UCP est responsable de la préparation des états financiers conformément aux normes comptables en vigueur dans les pays membres de l'OHADA, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significative, que celle-ci résultent de fraude ou d'erreurs. Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Unité de Coordination du Projet (UCP) à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la réalisation des activités. Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du projet.

4-Responsabilités de l'Auditeur pour l'Audit des États Financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celle-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA de l'IFAC, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

5-Contexte et Contraintes Spécifiques et limites de nos Travaux

Notre mission a été organisée de façon à couvrir de manière satisfaisante tous les aspects significatifs du projet notamment la revue des comptes et états financiers, le contrôle des Etats Certifiés de Dépenses (ECD), le contrôle des mouvements sur les comptes désignés, et la vérification du respect des procédures de passation des marchés. Pour l'audit des comptes 2019, la mission n'a pu intervenir qu'au mois de Septembre 2020 à cause de la pandémie du CORONAS VIRUS). Il convient également de noter qu'au moment de notre intervention les pièces justificatives des dépenses effectuées au cours de l'année 2019 avaient été mis sous séquestre par les services de l'Inspection Générale de l'Etat dans le cadre d'une mission de vérification des opérations réalisées par l'UCP. Par ailleurs les activités du projet ayant pris officiellement fin au 31 Janvier 2020, la disponibilité des personnes ressources (Coordonnateur, Responsable Administratif et Financier, Chef Comptable, Responsable Microprojets et responsable Suivi Evaluation) impliquées dans l'exécution du projet n'était pas évidente. **Enfin les services administratifs et financiers du projet n'ont pas procédé à une analyse des soldes des comptes de tiers au 31/12/2019.**

Abidjan, République de Côte d'Ivoire

Le 30 Janvier 2020

Le Directeur Général



Maxime Koffi MONTAN


ECM AFRIQUE
08 BP 1899 ABIDJAN 08
(225) 22 41 06 64 / 07 09 94 11
Email: ecmafrique@yahoo.fr

Expert-Comptable-Diplômé.

2/2

Projet d'Appui aux Chaines de Valeur (PACV)

Audit des Comptes 2019/Revue des États Financiers

COMMENTAIRES AUDITEUR SUR LES ETATS FINANCIERS

COMMENTAIRES DE L'AUDITEUR SUR LES ETATS FINANCIERS

Note N° 01: RESSOURCES MOBILISEES (En FCFA)

1.1-Subventions Reçues IDA

Au 31/12/2019, le montant cumulé des ressources mobilisées par le Projet d'Appui aux Chaines de Valeur (PACV) sur les ressources de l'IDA se chiffrent à FCFA 5 126 696 636 et se décompose comme suit :

▪ IDA PPF	48 092 888
▪ IDA Avances	68 023 244
▪ IDA Paiement Direct	624 743 413
▪ IDA DRF	4 385 837 091
Total	5 126 696 636

1.1.1-IDA PPF

A la clôture de l'exercice le solde net du compte PPF était créditeur de FCFA 48 092 888. Il s'agit du montant net des fonds mis à disposition de l'Etat par l'IDA pour la préparation du projet. Il n'a donc connu aucun mouvement au cours de l'exercice 2019.

1.1.2-IDA Paiement Direct

Au 31/12/2019 le solde cumulé des ressources mobilisée sur paiements directs se chiffrent à FCFA 624 743 413. Ce montant concerne uniquement l'exercice 2019 et se détaille comme suit :

▪ DPD N° 67 et 68	AXIA REFREG	19/07/2019	212 577 456
▪ DPD N° 66	SIRIBA SARL	22/07/2019	34 835 000
▪ DPD N° 69	SOCIETE AFRICO	31/07/2019	40 021 500
▪ DPD N° 70	ENT ABS TRAVAUX	31/07/2019	23 403 428
▪ DPD N° 71	GROUPE KMDT	31/07/2019	27 921 000
▪ DPD N° 72	STE ETECOGE	31/07/2019	15 424 638
▪ DPD N° 73	SOCIETE RAHY TC	02/08/2019	20 758 696
▪ DPD N° 74	ETS SMA	26/08/2019	10 769 985
▪ DPD N° 78	DAMA SARL	26/08/2019	55 728 784
▪ DPD N° 80	GROUPE KMDT	25/09/2019	35 000 000
▪ DPD N° 83	ETS SMA	18/10/2019	25 129 965
▪ DPD N° 83	SORIF SARL	24/10/2019	19 407 111
▪ DPD N° 81	TINTA IMPRIMERIE	05/11/2019	15 146 850
▪ DPD N° 85	BABALKER	05/11/2019	53 669 000
▪ DPD N° 86	LAITERIE GIE ARTINE	18/11/2019	13 950 000
▪ DPD N° 87	ETS ABS	18/11/2019	21 000 000

624 743 413

Remarque

Il n'y a donc pas eu de décaissement par Demandes de Paiement Direct avant cette date.

1.1.3-IDA Renouvellement du Fonds de Roulement

Le montant cumulé des ressources mobilisées sur fonds de roulement se chiffre au 31/12/2019 à FCFA 4 385 837 091. Les ressources mobilisées au cours de l'exercice 2019 sur le financement de l'IDA se chiffrent à FCFA 1 518 547 247 et s'analyse comme suit :

▪ DRF N° 51	14/01/2019	75 085 759
▪ DRF N° 52	14/01/2019	78 519 336
▪ DRF N° 53	22/02/2019	78 073 116
▪ DRF N° 55	22/02/2019	64 341 190
▪ DRF N° 54	22/02/2019	55 517 133
▪ DRF N° 56	22/02/2019	24 268 941
▪ DRF N° 57	14/03/2019	135 925 296
▪ DRF N° 58	11/04/2019	84 642 786
▪ DRF N° 59	11/04/2019	61 924 691
▪ DRF N° 60	06/05/2019	138 705 871
▪ DRF N° 61	06/05/2019	58 810 741
▪ DRF N° 62	24/06/2019	140 234 899
▪ DRF N° 64	09/07/2019	99 664 814
▪ DRF N° 65	31/07/2019	10 957 728
▪ DRF N° 77	26/08/2019	73 317 685
▪ DRF N° 79	20/09/2019	92 851 388
▪ DRF N° 84	15/10/2019	128 231 390
▪ DRF N° 88	14/11/2019	21 736 719
▪ DRF N°	19/11/2019	95 737 764

1 518 547 247

1.1.4-Avance Initiale

Sur un montant initiale d'avance de FCFA 250 000 000 l'UCP a procédé au cours de l'exercice 2019 à des remboursements pour un montant total de FCFA 181 976 756 qui se décompose ainsi :

▪ DRF N° 65	31/07/2019	3 287 318
▪ DRF N° 84	15/10/2019	128 231 390
▪ DRF N° 88	14/11/2019	21 736 719
▪ DRF N° 89	19/11/2019	28 721 329

181 976 756

A ce montant il convient d'ajouter FCFA 72 000 000 de déduction sur les DRF 62 et 64.

1.2-Contribution Nationale

L'accord de financement ne prévoit pas de fonds de contrepartie. Cependant les services du trésor avaient mis à la disposition de l'UCP une somme FCFA 60 000 000 le 14 mars 2018 pour le règlement des arriérés de salaires. Cette somme n'a pas été enregistré par la comptabilité de l'UCP au titre de l'exercice 2018. Par ailleurs les montants des indemnités promises par l'administration centrale au personnel affecté ou détachés au projet qui sont échues mais non encore payées aux personnes concernées n'ont pas été intégrées à la comptabilité.

Les services administratifs et financiers de l'UCP devraient intégrer ces ressources dans les contributions de l'Etat.

Note N° 02-ACTIF IMMOBILISE (En FCFA)

Au 31/12/2019, le montant cumulé des actifs immobilisés par le projet se chiffre à FCFA 5 108 336 189 et se détaille comme suit :

▪ Charges Immobilisées	2 891 309 714
▪ Immobilisations Incorporelles	14 955 820
▪ Terrains	5 400 000
▪ Bâtiments Installations techniques	651 080 694
▪ Matériel	1 054 225 597
▪ Micro-Projets	491 364 364
Total	5 108 336 189

2.1- Charges Immobilisées (En FCFA)

Le solde de FCFA 2 891 309 714 qui apparaît au bilan correspond au coût total des charges immobilisées réalisées par l'UCP au 31/12/2019 et se décompose comme suit :

▪ Achats Immobilisés	650 889 969
▪ Transport Immobilisé	50 321 378
▪ Services Extérieurs A Immobilisés	556 743 979
▪ Services Extérieurs B Immobilisés	1 244 539 476
▪ Impôts et Taxes	2 625 000
▪ Autres charges Immobilisées	775 000
▪ Charges de Personnel Immobilisées	384 931 727
▪ Frais Financiers Immobilisés	483 165
Total	2 891 309 714

Les nouvelles charges immobilisées au titre de l'année 2019 se chiffrent à FCFA 844 804 159 et s'analysent comme suit :

▪ Achats Immobilisés	170 085 510
▪ Transport Immobilisé	17 774 858
▪ Services Extérieurs A Immobilisés	115 393 988
▪ Services Extérieurs B Immobilisés	432 840 752
▪ Impôts et Taxes	851 500
▪ Charges de Personnel Immobilisées	107 848 551
▪ Frais bancaires	9 000 000
Total	844 804 159

2.2-Immobilisations Incorporelles

Au 31/12/2019 le montant cumulé des immobilisations incorporelles se chiffre à FCFA 14 955 520 et concerne le coût d'acquisition du logiciel de gestion financière du projet. L'UCP n'a procédé à aucune acquisition d'immobilisation incorporelle au cours de l'exercice 2019.

2.3-Terrains

Au 31/12/2019, le solde net du compte terrains à bâtir se chiffre à FCFA 5 400 000. Au cours de l'exercice 2019, le projet a procédé à l'acquisition d'un terrain pour une valeur nette de

FCFA 5 400 000. Ce terrain a été acquis pour le compte du Centre de Collecte et de Commercialisation de Lait de Tacha Mouso.

2.4-Bâtiments et Installations Techniques

Le solde de FCFA 651 080 694 qui apparaît au bilan se décompose ainsi :

▪ Installations techniques	121 544 450
▪ Aménagement de Bureaux	529 536 244
Total	651 080 694

Les nouvelles acquisitions intervenues au cours de l'année 2019 se chiffrent à FCFA 544 254 715 et concernent principalement les travaux de construction de trois centres et de réhabilitation de l'air d'Abatage de Duel Nord :

▪ Installations techniques	76 670 000
▪ Bâtiments et Installations	467 584 715
Total	544 254 715

2.5- Matériel (En FCFA)

Le montant cumulé des équipements acquis par l'UCP depuis le démarrage de ses activités se chiffre à FCFA 1 054 225 597 et se décomposent ainsi :

▪ Matériel et Mobiliers	791 180 647
▪ Matériel de Transport	263 044 950
Total	1 054 225 597

Les nouvelles acquisitions de matériels réalisées par l'UCP au cours de l'année 2019 s'élèvent à FCFA 458 547 396 et se détaillent comme suit :

▪ Matériel et Mobiliers	378 015 446
▪ Matériel de Transport	80 531 950
Total	458 547 396

Remarque

1-De nos vérifications il ressort que les équipements acquis pour le comptes des partenaires ont été immobilisés. Il s'agit là d'une anomalie comptable. En effet dans la mesure où ces équipements n'appartiennent pas à l'UCP, ils devraient être directement imputés dans le compte achat de fournitures quitte à être par la suite transféré en charges immobilisées.

2-Après la clôture des activités le 31 Janvier 2020, les services administratifs et financiers de l'UCP, ne sont plus opérationnels. Selon le comptable du projet l'ordinateur est en panne et il n'y a plus de connexion Internet. La coordination du projet n'a donc pas pu nous fournir les états d'inventaire valorisés au 31 Décembre 2019.

2.6-Financement Micro-Projets

Au 31/12/2019 le montant cumulé des financements réalisés au titre de la réalisation des micro projet s'élève à FCFA 491 364 364 et s'analysent comme suit :

▪ Fournitures de Matériel	256 403 955
▪ Travaux et Aménagements	108 414 515
▪ Formations	126 545 594
Total	491 364 364

Les financements réalisés au titre de l'exercice 2019 se chiffrent à FCFA 136 264 217

▪ Fournitures de Matériel	58 981 740
▪ Travaux et Aménagements	7 653 372
▪ Formations	69 629 105
Total	136 264 217

Remarque

1-Le compte N° 26 utilisé pour l'enregistrement des Fonds à Coût Partagé versés aux promoteurs de microprojets est en principe destiné aux prises de participations réalisées par les entreprises. Son utilisation nous semble par conséquent inappropriée.

Par ailleurs il ressort de nos investigations qu'il s'agit de subventions sans contrepartie (opérations à fonds perdus). Ces ressources ne peuvent donc pas être considérées comme des prêts. Il eut donc été préférable de les imputer directement en frais généraux.

Note N° 03-COMPTES DE STOCKS (En FCFA)

Au 31/12/2019, le solde des comptes de stocks est nul. Le principe de gestion retenu par l'UCP, c'est la mise en consommation directe des différents approvisionnements. Cette pratique a pour conséquence d'ignorer l'existence d'éventuels stocks de fournitures (Fournitures informatiques et fournitures de bureau, carburant et autres matières consommables etc.), à la clôture de l'exercice, l'intégralité des achats de fournitures étant directement imputé dans les achats consommés.

Remarque

La mission note que les stocks de fournitures n'ont pas fait l'objet d'inventaire au 31/12/2019.

Note N° 04-COMPTES DE TIERS PASSIF (En FCFA)

Au 31/12/2019, le solde net des comptes de tiers passif se chiffre à FCFA 8 382 675 et se détaille comme suit :

▪ Fournisseurs	2 820 709
▪ Etat et collectivités Publiques	1 337 980
▪ Organismes Sociaux	1 910 586
▪ Organismes Internationaux	2 250 000
▪ Compte d'Attente	63 400
Total	8 382 675

4.1-Fournisseurs (En FCFA)

Le solde créditeur de FCFA 2 820 709 qui apparait au bilan au 31/12/2019 se décompose ainsi :

▪ Fournisseurs Locaux	94
▪ Consultants Internationaux	2 820 615
Total	2 820 709

4.1.1-Fournisseurs Locaux

Pour les achats courant les services administratifs et financiers de l'UCP procèdent à la prise en charge de la dépense seulement à la date de règlement de la facture. Le principe de spécialisation des exercices n'est donc pas systématiquement respecté.

4.1.2-Consultants Internationaux

Au 31/12/2019 l'UCP devait aux Consultants Extérieurs une somme total de FCFA 2 820 615. Il s'agit d'une facture de l'Institut de Développement des Compétences en Afrique en instance de règlement au 31/12/2019.

Ce solde n'a connu aucune variation au cours de l'exercice 2019. Les services administratifs et financiers du projet doivent procéder aux recherches nécessaires pour solder ce compte s'il le faut.

4.2-Organismes Sociaux (En FCFA)

Le solde de FCFA 1 910 586 qui apparait au bilan s'analyse comme suit :

▪ CNPS	1 526 724
▪ Autres Organismes Sociaux (CNRT salariale et Patron)	383 862
	1 910 586

4.3-Etat et Collectivités Publiques (En FCFA)

Le montant cumulé des différents impôts dus par le projet au 31/12/2019 se chiffre à FCFA 1 337 980. Il s'agit des impôts retenus sur les salaires du personnel et qui étaient en instance de reversement aux services du trésor au 31/12/2019.

4.4-Subventions à Recevoir

Le solde créditeur de FCFA 2 250 000 au 31/12/2019, correspond au montant cumulé des indemnités dues par l'administration centrale aux cadres affectés au projet qui sont en instance de règlement au 31/12/2019.

Remarque

Le solde créditeur du compte subvention à recevoir constitue en soi une anomalie en comptabilité. En effet du fait de son mode de fonctionnement ce compte ne peut avoir un solde créditeur.

4.5-Compte d'Attente

Au 31/12/2019, le solde créditeur du compte d'attente se chiffre à FCFA 63 400. Il s'agit du solde des avances sur mission séminaires et ateliers en instance de justification à la clôture de l'exercice.

Note N° 05-COMPTES DE TIERS ACTIF (En FCFA)

Au 31/12/2019, le solde net des comptes de tiers actif se chiffre à FCFA 31 887 049 et s'analyse comme suit :

▪ Fournisseurs	500
▪ Etat et collectivités Publiques	0
▪ Organismes Sociaux	233 655
▪ Org. Int Subventions à Recevoir	2 250 000
▪ Avance Promoteurs Micro Projet	16 945 132
▪ Comptes d'Attentes	14 707 762

Total

31 887 049

5.1-Fournisseurs Débiteurs

A la clôture de l'exercice le solde débiteur des comptes fournisseurs se chiffrent à FCFA 500.

Remarque :

Ce compte n'a connu aucun mouvement au cours de l'exercice. Les services administratifs et financiers de l'UCP doivent examiner la situation de ce compte et procéder au besoin à l'apurement du solde.

5.2-Organismes Internationaux. Subventions à Recevoir

Le solde cumulé des Subventions à Recevoir à la clôture de l'exercice se chiffre à FCFA 2 250 000. Il s'agit du solde des indemnités dues par l'administration centrale au 31/12/2019.

5.3-Avances Promoteurs Micro Projet

Au 31/12/2019, le montant cumulé des avances aux promoteurs groupements, en instance de justification à la clôture de l'exercice chiffre à FCFA 16 945 132. Dans la mesure où les activités du projet sont clôturées au 31/01/2020, les services administratifs et financiers de l'UCP doivent rechercher les pièces justificatives de ces avances et procéder à l'apurement de ce solde.

5.4-Compte d'Attente.

Le solde débiteur du compte d'attente à la clôture de l'exercice se chiffre à FCFA 14 707 762. Les services administratifs et financiers de l'UCP doivent déterminer l'origine de ce solde et procéder s'il le faut à son apurement.

▪ Avances aux partenaires à justifier	12 223 429
▪ Avances Missions Séminaires et Ateliers à Justifier	2 484 333
Total	14 707 762

Remarque

Les services administratifs et financiers du projet doivent analyser ces soldes et procéder au besoin à leur apurement.

Note N° 06- COMPTES DE TRESORERIE ACTIF (En FCFA).

6.1-Compte Caisse

A la clôture de l'exercice le solde du compte caisse était débiteur de FCFA 40 750. L'UCP utilise une seule caisse. Les vérifications opérées sur le compte caisse révèlent que la caisse ne fait pas régulièrement l'objet de contrôle. Par ailleurs lorsqu'il y a arrêté de caisse ces états mensuels ne sont jamais visés ni par le chef comptable ni par le Responsable administratif et financier.

6.2-Compte Banque

Au 31/12/2019 aucun des deux comptes désignés du projet ne présentait pas de solde débiteur. L'UCP ne disposait donc pas de liquidité à cette date.

Note N° 07- COMPTES DE TRESORERIE PASSIF (En FCFA).

Au 31/12/2019, le montant total des sommes dues à ECOBANK pour la gestion des ressources de l'IDA s'élève à FCFA 7 484 177 et se décompose ainsi.

▪ CD B ECOBANK	7 205 014
▪ CD C ECOBANK	279 163
Total	7 484 177

Remarque

1-De nos vérifications il ressort que les responsables de l'UCP procèdent souvent à des transferts de fonds d'un compte bancaire à un autre compte bancaire en cas de besoins de trésorerie. Cette pratique complique un tant soit peu le suivi des mouvements sur chaque compte désigné.

2-Le comptable gestionnaire ne procède pas au rapprochement bancaires à périodicité régulière. Par ailleurs la mission a relevé que plusieurs chèques adressés à certains fournisseurs étaient toujours en instance d'encaissement au 31/12/2019. Enfin les états de réconciliation bancaire ne sont pas systématiquement visés par les principaux responsables de l'UCP.

Note N° 08-AUTRES POINTS DE VERIFICATIONS

Le rapprochement entre le montant cumulé du bilan actif et passif au 31 Décembre 2018 et les montants reportés au 01 janvier 2019 fait apparaître un écart de FCFA 1 538 603. De nos vérifications il ressort que le comptable du projet avait procédé à une compensation entre des soldes débiteurs et les soldes créditeurs du bilan au 31 Décembre 2018 avant le report à nouveau. En principe cette procédure n'est autorisées qu'après les report à nouveau et ceci dans le cadre du traitement comptable des opérations de l'exercice 2019. Il se trouve malheureusement que les services administratifs et financiers du projet ne sont plus opérationnels après la clôture des activités le 31 Janvier 2020. Selon le comptable du projet l'ordinateur est en panne et il n'y a plus de connexion Internet. La coordination du projet n'a donc pas pu nous fournir les états financiers corrigés.

Projet d'Appui aux Chaines de Valeur (PACV)

Audit des Comptes 2019/Revue Exécution du Projet

RAPPORTS SPECIAUX

REPUBLIQUE DU TCHAD

Ministère de l'Élevage et des Productions Animales

Projet d'Appui aux Chaines de Valeur (PACV)

Audit des Comptes 2019/Revue de l'Exécution du Projet

AUDIT DU MATCHING GRANT

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDEPENDANT

1-Le « Matching Grant » est un mécanisme mis en œuvre directement par le Projet, destinés à promouvoir le développement de l'entrepreneuriat dans le secteur de l'élevage à travers des subventions à des opérateurs privés sélectionnés, pour assurer ainsi le financement des dépenses éligibles selon les procédures décrites dans le manuel d'exécution et dans le manuel du Matching Grant du PACV. Dans le cadre des audits financiers annuels du PACV, il est prévu que les missions et responsabilités du consultant s'étendront à :

- Evaluer la conformité des différents appuis réalisés par rapport aux procédures évoquées dans le manuel d'exécution et dans le manuel du Matching Grant du PACV ;
- Proposer des recommandations permettant d'améliorer les procédures actuelles.

2-De façon spécifique la mission doit :

- Auditer les conventions signées en liaison avec le manuel d'exécution et le manuel du Matching Grant du PACV. L'audit se penchera notamment sur la conformité des procédures de décaissement ;
- Evaluer l'avancement des activités du Matching Grant par rapport aux résultats prévus dans les conventions de financement ou de subvention ;
- Identifier les dysfonctionnements dans la mise en œuvre des activités du Matching Grant ;
- Proposer des recommandations pour améliorer la mise en œuvre des activités du Matching Grant.

3-Nos travaux se sont déroulés sur la période allant du 07 septembre au 12 septembre 2020 alors que les activités du projet ont été clôturées depuis le 31 janvier 2020 et ce bien au-delà de la période de grâce principalement à cause de la pandémie du coronas virus. La mission s'est donc heurté à plusieurs contraintes notamment :

- La disponibilité du personnel de l'UCP ;
- L'absence de moyens logistiques (Véhicule plus chauffeur et carburant)
- L'impossibilité d'avoir accès aux pièces justificatives des opérations réalisées (Les pièces justificatives de dépenses réalisées par le PACV étaient sous séquestre dans le cadre d'une mission de vérification de l'Inspection Générale de l'Etat).
- La difficulté de s'assurer de l'effectivité des équipements acquis par le projet pour le comptes des promoteurs de micro-projets.

1/15

4-Au cours de nos travaux, nous avons procédé :

- A la revue de l'accord de financement, du manuel d'exécution des microprojets et du rapport interne de vérification des activités du fonds à coût partagé ;
- A l'examen des dossiers d'approbation ou de sélection des demandes des promoteurs de microprojets ;
- A des entretiens avec les responsables de la gestion du Matching Grant, le responsable du suivi évaluation et l'élaboration d'un questionnaire d'enquête.

5-Par ailleurs la mission a également visité en collaboration avec les responsables des microprojets et le responsable du suivi évaluation dix (10) promoteurs dont quatre (04) bénéficiaires du guichet N° 01 et six (06) bénéficiaires du guichet N° 02. Au 31/12/2019, quatre-vingt-quinze (95) projets avaient été approuvés (64 MP Guichet N° 01 et 31 Guichet N° 02) pour un coût total de FCFA 798 273 000 dont 496 830 000 pour le PACV et 301 443 000 au titre de la contribution des promoteurs. Au final quatre-vingt-quatre (84) MP ont été effectivement réalisés dont :

- 57 MP dans la catégorie 30% Promoteur et 70% PACV (Guichet N° 01).
- 27 MP dans la catégorie 40% Promoteur et 60% PACV (Guichet N° 02)

6-De nos vérifications il ressort :

- Que le manuel d'exécution des microprojets indique que l'une des conditions à remplir pour postuler à la subvention c'est l'existence d'une comptabilité. Cela n'est pas le cas pour la grande majorité des promoteurs visités.
- Que le manuel d'exécution du Matching Grant ne donne aucune indication quant aux modalités pratiques de libération de la contribution des promoteurs, ni leur nature. La mission n'a donc pu obtenir d'évidence de la libération effective par les promoteurs de leur contribution.
- Que la grande majorité des promoteurs de microprojets opère dans le secteur informel et ne tiennent pas de comptabilité. Tous les promoteurs visités soutiennent en effet tenir une comptabilité, mais la mission n'a pu vérifier l'existence effective de cette comptabilité.
- Que la majorité des promoteurs n'ont pas une connaissance suffisante des objectifs et activités du Matching Grant et ne parlent que l'arabe.
- Que l'UCP est souvent confronté à de sérieuses difficultés pour récupérer les pièces justificatives relatives aux avances de fonds accordées aux promoteurs dans le cadre d'exécution des microprojets.

7-En ce qui concerne le guichet N° 02, les promoteurs ont en général présenté des équipements censés faire partie des investissements réalisés dans le cadre du Matching Grant, mais en l'absence de pièces justificatives (Les pièces comptables du projet étaient en possession des services de l'Inspection Générale de l'Etat et les promoteurs rencontrés n'avaient pas en leurs possession les copies des pièces justificatives des équipements acquis dans le cadre du financement PACV). Il nous est donc difficile de certifier la fiabilité de ces informations.

8- Une revue approfondie de ce volet de la mission suppose :

- Dans la phase de préparation de la mission, la collecte et l'analyse de la documentation relative à l'exécution du Matching Grant, l'identification des sites et promoteurs à rencontrer, l'élaboration d'une Fiche de questionnaires d'enquête et sa validation, l'élaboration d'un calendrier des sites et promoteurs à visiter et l'information des promoteurs identifiés.
- Dans la phase d'exécution du programme de travail, la revue des dossiers relatifs à la sélection des Promoteurs, les vérifications sur pièces, la visite des sites d'intervention et la collecte des données.
- Dans la phase d'achèvement de la mission, le dépouillement des données collectées et leur analyse, l'élaboration des rapports, leur discussion et la finalisation des rapports.

9- Au plan formel les procédures d'exécution du Matching Grant semblent respectées, notamment en ce qui concerne la sélection des microprojets, la mission recommande cependant :

- D'isoler les missions d'audit de l'exécution des microprojets des missions d'audit des comptes afin de permettre aux auditeurs de procéder à une revue rigoureuse et approfondie de l'exécution des microprojets.
- De préciser dans le manuel d'exécution du projet les modalités pratiques de libération de la contribution des bénéficiaires des fonds du Matching Grant.
- De procéder avant, pendant et après le décaissement des fonds à la sensibilisation des promoteurs.
- De concevoir un système minimal de comptabilité à mettre en place par les promoteurs et de veiller à sa mise effective en application.
- De procéder directement au règlement de la majorité des dépenses liées au financement des microprojets pour réduire les montants des avances de fonds à justifier.

10- Malgré les nombreuses contraintes et limites, liées à la mise en œuvre de nos diligences, nous estimons qu'au plan formel, les dépenses réalisées dans le cadre du Matching Grant sont d'une façon générale éligibles.

Abidjan,

République de la Côte d'Ivoire

Le 30 Janvier 2021.

Le Directeur Général

Maxime Koffi MONTAN

Expert-Comptable Diplômé


ECM AFRIQUE
08 BP 1899 ABIDJAN 08
Tél : (225) 22 41 06 64 / 07 09 94 11
E-mail: ecmafrique@yahoo.fr

REPUBLIQUE DU TCHAD

Ministère de l'Élevage et des Productions Animales

Projet d'Appui aux Chaines de Valeur (PACV)

Audit des Comptes 2019/Revue de l'Exécution du Projet

REVUE DES ETATS CERTIFIES DE DEPENSES

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDEPENDANT

Ministère de l'Élevage et des Productions Animales, Ndjamena/TCHAD

Monsieur Le Ministre,

1- Conformément aux Termes de Référence de la mission qui nous a été confiée, nous avons procédé à l'examen des dossiers de Demandes de Renouvellement des 'Avances en Fonds de Roulement (DRF) notamment les États Certifiés de Dépenses ayant donné lieu à des retraits de fonds, du Projet d'Appui aux Chaines de Valeur (PACV), au cours de l'année 2019.

2- Notre mission consiste à exprimer une opinion sur les dossiers ayant servi de base à l'établissement des Demandes de Renouvellement de Fonds, présentées à la Banque, au cours de la période sous revue, afin de nous assurer que :

- Les états de dépenses soumis pour solliciter le réapprovisionnement des comptes spéciaux, sont en adéquation avec les informations y afférentes ;
- Le contrôle interne utilisé pour l'établissement de l'état des dépenses est suffisamment fiable pour justifier les demandes de réapprovisionnement ;
- Les biens, travaux et services financés sur les comptes désignés sont en conformité avec les dispositions de l'accord de financement.

3- Nos diligences ont comporté, entre autre :

- Une vérification par sondages des données figurant dans les États Certifiés de Dépenses émis par le projet au cours de la période en justification des ressources antérieurement mobilisées, sous revue et les autres procédés de vérification que nous avons jugé nécessaires en la circonstance ;
- L'examen de la conformité des dépenses effectuées sur les comptes désignés aux conditions d'éligibilité définies dans les accords de financement ;
- L'appréciation de la valeur probante des pièces justificatives des dépenses effectuées, le caractère complet de la documentation et l'obtention des différentes autorisations préalables aux décaissements des fonds (Exercice délicat du fait de la séquestration des pièces justificatives des dépenses réalisées par l'Inspection Générale de l'Etat). Dans l'impossibilité d'accéder aux pièces justificatives des opérations réalisées, nos vérifications se sont appuyées sur les documents générés par la comptabilité, notamment le journal et le grand livre.

4- Au cours de l'exercice 2019, l'UCP avait adressé à l'IDA quinze (15) demandes de Renouvellement de Fonds de Roulement pour un montant total de FCFA 1 098 401 504 dont dix (10) demandes sur le Compte B (Valeur FCFA 885 117 844) et cinq (05) sur le compte C (Valeur FCFA 213 283 660) intégralement décaissé au cours de l'exercice :

5- Nous estimons que nos diligences étaient de façon raisonnable notre opinion. Au plan formel (Contrôle du respect des conditions de forme), l'administration des ressources du projet est conforme aux termes de l'accord de financement et aux directives du bailleur de fonds en la matière.

6-La mission est par conséquent d'avis que :

- Les DRF ont été préparées et présentées conformément aux dispositions de la convention de financement, au plan formel;
- Les dépenses faisant l'objet des DRF contrôlées sont d'une façon générale, en accord avec les objectifs du projet (**Eligibles**) et qu'elles ont été engagées suivant les règles d'économie et d'efficacité ;
- Les pièces justificatives relatives aux DRF sont conservés par l'Unité de Coordination du Projet ;
- Les DRF, justifiant les demandes de retrait de fonds sont fiables et exhaustives.
- L'UCP procède systématiquement à la justification de l'utilisation des ressources mises à sa disposition par l'IDA.

Abidjan,

République de la Côte d'Ivoire

Le 30 Janvier 2021.

Le Directeur Général



Maxime Koffi MONTAN
Expert-Comptable Diplômé.



ECM AFRIQUE
08 BP 1899 ABIDJAN 08
Tél: (225) 22 41 06 64 / 07 09 94 11
Email: ecmafrique@yahoo.fr

REPUBLIQUE DU TCHAD

Ministère de l'Élevage et des Productions Animales

Projet d'Appui aux Chaines de Valeur (PACV)

Audit des Comptes 2019/Revue de l'Exécution du Projet

REVUE DES MOUVEMENTS SUR LES COMPTES DESIGNES

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDEPENDANT

Ministère de l'Élevage et des Productions Animales, Ndjamena/TCHAD
Monsieur Le Ministre,

1- Conformément aux Termes de Référence de la mission qui nous a été confiée, nous avons procédé à l'examen de la conformité de l'exécution du Projet d'Appui aux Chaines de Valeur (PACV) aux clauses conventionnelles en ce qui concerne les opérations réalisées au cours de l'année 2019 sur les comptes désignés.

2- Le contrôle des mouvements de fonds sur les comptes désignés vise principalement à s'assurer de la conformité de ces opérations aux dispositions de l'accord de financement, aux règles et procédures de la Banque, aux directives en matière de décaissement et l'environnement de contrôle au sein duquel le projet est géré.

3- Au cours de son intervention, la mission a procédé à :

- La vérification de l'effectivité et de la conformité des transferts de fonds opérés par la banque, au profit du projet (Montants de transfert autorisés et montants reçus) ;
- La revue par sondage des pièces justificatives des dépenses réalisées par le projet, sur les ressources du Compte Désigné (DON IDA H 9550), notamment l'examen des écritures comptables au niveau du compte de trésorerie (Comptabilité UCP) et celui des relevés du compte désigné au cours de la période sous-revue, la vérification de l'existence des rapprochements bancaires et leur exactitude.
- L'examen de l'éligibilité et l'exactitude des transactions financières effectuées pendant la période considérée de même que les soldes à la fin de la période du compte de trésorerie.

4- A l'issue de ses travaux, la mission relève :

- Qu'un compte a été ouvert pour la gestion des ressources provenant de l'IDA notamment le Compte B ECOBANK N° 0130232811509601 en ce qui concerne le fonctionnement (Compte B).
- Un autre compte a été ouvert pour les opérations relatives au Matching Grant sous le N° 0130232811509601 dans la même Banque (ECOBANK) compte C.
- Enfin un compte est ouvert dans la même banque pour la gestion des ressources provenant du fonds de contrepartie (Compte ECOBANK N° 0130232811509600, Compte A. Il convient cependant de noter que l'UCP n'a pas réussi à mobiliser les fonds de contrepartie au cours de l'exercice 2019.

5-L'analyse des relevés de comptes bancaires a mis en évidence :

- Des prélèvements sur le compte B de frais à concurrence de FCFA 1 918 092 se décomposant comme suit : Frais de tenu de comptes pour FCFA 860 834, les intérêts bancaires pour FCFA 506 060 et les autres frais bancaires pour FCFA 551 198.
- Des prélèvements sur le compte C de frais à concurrence de FCFA 292 148 se décomposant comme suit : Frais de tenu de comptes pour FCFA 241 125, les intérêts bancaires pour FCFA 1 340 et les autres frais bancaires pour FCFA 49 683.
- L'absence de mouvements sur le compte de contrepartie Nationale. L'administration centrale n'a en effet procédé à aucun décaissement au profit de l'UCP.
- L'impossibilité de consulter les pièces justificatives des opérations réalisées par l'UCP (Supports d'information sous séquestre)

6- La mission est par conséquent d'avis que d'une façon générale :

- Les ressources transférées sous la forme d'avances sur Fonds de Roulement, par la banque au profit du projet sont effectivement parvenues à l'UCP à l'exclusion des frais de transfert prélevés par la banque Intermédiaire et ECOBANK ;
- Les procédures de la banque n'ont pas toujours été respectées, en ce qui concerne la gestion du compte désigné. Le solde de chaque compte désigné est cependant correct au 31/12/2019 bien que l'UCP ait procédé à plusieurs reprises face aux difficultés de trésorerie à des transferts de fonds entre les comptes B et C.
- Les soldes des comptes désignés étaient tous créditeurs à la clôture de l'exercice.

7-Compte tenu des difficultés de trésorerie rencontrées par l'UCP au cours de l'année 2019, FCFA 115 000 000 avaient été transférer du compte C ouvert pour les opérations du Matching Grant sur le compte B destiner aux activités de Fonctionnement. La mission considère que ce changement de destination n'a pu se faire qu'avec le consentement de l'IDA. Nous estimons par conséquent que les dépenses réalisées dans ce cadre sont éligibles.

Abidjan,

République de la Côte d'Ivoire

Le 30 Janvier 2021.

Le Directeur Général



Maxime Koffi MONTAN
Expert-Comptable Diplômé


ECM AFRIQUE
08 BP 1899 ABIDJAN 08
Tél: (225) 22 41 06 64 / 07 09 94 11
Email: ecmafrique@yahoo.fr

7/15

REPUBLIQUE DU TCHAD

Ministère de l'Élevage et des Productions Animales

Projet d'Appui aux Chaines de Valeur (PACV)

Audit des Comptes 2019/Revue de l'Exécution du Projet

CONTROLE DU RESPECT DES PROCEDURES DE PASSATION DES MARCHES

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDEPENDANT

Ministère de l'Élevage et des Productions Animales. Ndjamena/TCHAD

Monsieur Le Ministre,

1- Conformément aux Termes de Références de la mission qui nous a été confiée, nous avons procédé à l'examen de la conformité de l'exécution du Projet d'Appui aux Chaines Valeur (PACV), aux clauses conventionnelles en ce qui concerne les opérations réalisées au cours de l'année 2019 en matière de passation des marchés.

2- L'auditeur devait s'assurer que les acquisitions des biens et services financés ont fait l'objet de marchés passés conformément aux dispositions des accords de financement applicables fondés sur les procédures de passation de marché de la Banque Mondiale et ont été correctement enregistrées dans les livres comptables. En sus de l'audit des opérations tel que présentés dans les termes de référence de la mission, l'auditeur devait procéder à des vérifications spécifiques sur la situation des marchés du Projet conclues au cours de l'exercice 2019, notamment :

- S'assurer que les paiements émis au profit des prestataires/fournisseurs correspondent à des services effectivement livrés dans les conditions prévues par le contrat ;
- Attester du niveau d'exécution des marchés partiellement réalisés et identifier les marchés partiellement réalisés à la clôture du projet.
- Pour les marchés non exécutés entièrement, s'assurer que les règlements effectivement émis ne dépassent pas le niveau d'exécution des marchés.

3-D'une façon générale, les diligences mises en œuvre par le consultant visaient à s'assurer que les biens et services financés ont fait l'objet de marchés passés conformément aux dispositions de l'accord de financement et aux directives du bailleur de fonds en matière d'acquisition de biens et services (travaux et fournitures) et de recrutement de consultants.

4- Notre audit a comporté, les vérifications par sondage que nous avons jugé nécessaires en la circonstance. Au cours de l'exercice l'UCP a procédé à la conclusion de 18 contrats pour un total de FCFA 984 642 439 dont :

- Sept (07) contrats de fournitures pour une valeur totale de FCFA 396 144 700 ;
- Sept (07) contrats de services pour une valeur totale de FCFA 110 270 975 ;
- Quatre (04) contrats de travaux pour une valeur totale de FCFA 478 226 764 ;

8/15

5-Le contrôle du respect des procédures de passation des marchés a porté sur d'une façon générale sur un lot de six (06) dossiers : quatre (04) dossiers relatifs aux travaux, un (01) dossier relatif à la fourniture de véhicules et un dossier relatif aux services. **Voir Liste de Contrôle du Respect des Procédures de Passation des Marchés en Annexe B.3.**

6-Nos travaux ont été réalisés à partir des supports d'information suivants : Liste des contrats, Plan de passation de marchés 2019, Dossiers de passation de marchés, Manuel d'exécution des projets, Rapports d'exécution des activités relatives à la passation des marchés.

7-Dans l'impossibilité d'accéder aux pièces justificatives des opérations réalisées, nos vérifications se sont appuyées sur les documents générés par la comptabilité, notamment le journal et le grand livre.

8-De nos investigations, il ressort que le contrat de fournitures signé le 10/06/2019 avec la société KMDT pour l'acquisition des équipements pour l'Air d'Abatage de Diguel Nord n'a pas été correctement et complètement exécuté. Le contrat KMDT a été approuvé le 19 Juin 2019 sous le N° 028/2019.pour un montant total de FCFA 93 070 000. KMDT avait perçu deux avances :

- Une avance de 30% soit FCFA 27 921 000 avait été accordée le 31/07/2019 sur présentation d'une caution bancaire de la Banque Agricole et Commerciale en date du 10 Juillet 2019.
- Une seconde avance de FCFA 35 000 000 lui a ensuite été versée le 30 Août 2019 contre une nouvelle caution bancaire de montant équivalent.

Au total KMDT aura donc perçu FCFA 62 921 000 comme avance.

Après la signature du contrat, une livraison partielle avait été faite dans les délais pour une contrevaletur de FCFA 49 770 000, soit 53.48% du montant du contrat (Cette livraison concerne 02 scies sternum et fente, une balance électrique et 100 crochets en inox). Selon les responsables de l'UCP, le compresseur d'une valeur de FCFA 8 800 000 ne sera livré qu'au mois d'avril 2020 soit deux mois après la date de clôture effective des activités du projet.

KMDT aura procédé ainsi procéder à des livraisons à concurrence de FCFA 58 570 000 contre une avance totale de FCFA 62 921 000. Il reste par conséquent un trop perçu de FCFA 4 351 000 par le fournisseur. Ce trop perçu par le fournisseur constitue une dépense inéligible Les responsables de l'UCP et du Ministère de l'Elevage doivent prendre les dispositions nécessaires pour récupérer ce reliquat.

9-Par ailleurs alors que les Société SORIF et ETECOGE (Contrat de travaux) aient intégralement exécuté leurs travaux, l'administration centrale n'avait pas encore procédé à la libération des 5% de contributions qui lui incombe. Il s'agit notamment :

- Du contrat de travaux de la Société SORIF (Construction d'un centre de collecte du lait à Linia) du 14 Janvier 2019 pour un montant de FCFA 89 182 223 ;
- Du contrat de travaux de la société ETECOGE (Construction d'un centre de collecte de lait à Guilmev) du 14 Janvier 2019 pour un montant de FCFA 89 426 903;

10-Il convient de noter qu'au moment de l'exécution de nos travaux les pièces justificatives des dépenses réalisées au cours de l'exercice 2019 étaient mis sous séquestre par l'Inspection générale de l'Etat. Par ailleurs le projet ayant été clôturé depuis le 31 Janvier 2019, les personnes ressources impliquées dans l'exécution du projet n'étaient plus totalement disponibles. La mission n'a donc pas pu procéder à toutes les vérifications souhaitées pour obtenir toutes les précisions requises.

11-A notre avis, en dehors des dossiers à problèmes cités ci-dessus, les biens et services financés au cours de l'année 2019, ont au plan formel d'une façon générale, fait l'objet de marchés passés conformément aux dispositions de l'Accord de Financement et aux directives du bailleur en matière d'acquisition de biens et services.

12-Enfin bien que la mission ne pouvait pas avoir accès au pièces justificatives des dépenses réalisées, nous nous sommes forger une opinion à travers la revue de la liste des contrats, les écritures comptables et le contenu du grand livre des achats etc. Nous estimons par conséquent que les dépenses réalisées dans le cadre des activités du projet au cours de l'exercice 2019, sont d'une façon générale éligibles.

Abidjan,

République de la Côte d'Ivoire

Le 30 Janvier 2021.

Le Directeur Général



Maxime Koffi MONTAN
Expert-Comptable Diplômé.



ECM AFRIQUE
08 BP 1899 ABIDJAN 08
Tél: (225) 22 41 06 64 / 07 09 94 1
Email: ecmafrique@yahoo.fr

REPUBLIQUE DU TCHAD

Ministère de l'Élevage et des Productions Animales

Projet d'Appui aux Chaines de Valeur (PACV)

Audit des Comptes 2019/Revue de l'Exécution du Projet

AUDIT DES OPERATIONS DE CLOTURE

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDEPENDANT

Ministère de l'Élevage et des Productions Animales. Ndjamena/TCHAD

1-L'audit des opérations de clôture avait pour objectifs de :

- S'assurer que les paiements émis au profit des prestataires/ fournisseurs correspondent à des services effectivement reçus ou à des biens effectivement livrés dans les conditions prévues par le contrat ;
- Attester du niveau d'exécution des marchés et identifier les marchés partiellement réalisés à la clôture du projet ;
- Pour les marchés non exécutés entièrement s'assurer que les règlements effectivement émis ne dépassent pas le niveau d'exécution marché ;
- Mener toute autre vérification jugée nécessaire pour s'assurer de la validité des marchés.

2-Notre mission consiste à exprimer une opinion sur chacun des points évoqués ci-dessus en particulier la conformité des différentes opérations réalisées dans le cadre de la clôture des activités du projet aux normes et règlements usuels ainsi qu'aux dispositions de l'accord de financement.

3-Nos diligences ont comporté, entre autre :

- La revue des mesures prises par l'UCP pour le recouvrement des créances et des dettes ;
- La vérification de l'effectivité des travaux biens et services livrés et réceptionnés par l'UCP à la date de clôture du projet ;
- Le contrôle du remboursement par le gouvernement à la date de la fin du projet des dépenses non éligibles et des autres dettes éligibles au financement de l'IDA ;
- La vérification de l'existence physique de tous les biens d'actif immobilisés dans le cadre du projet et des dispositions prises par l'UCP pour le transfert de ces biens dans le patrimoine de l'Etat.
- L'examen des dispositions prises par l'UCP pour la restitution à l'IDA à la clôture du projet des fonds non utilisés par l'UCP.

4-De nos investigations il ressort qu'en fait de créances soit FCFA 32 000 000 et 6 000 000, il s'agit plutôt de soldes de comptes d'attente (Avance de fonds aux promoteurs Matching Grant ou avance de frais de missions au personnel du projet dont les factures n'étaient pas encore parvenues au comptable du projet au 31/12/2019). Ces soldes devraient être apurés au début de l'année 2020, une fois que la comptabilité rentrera en possession des pièces justificatives. Parallèlement le passif soit FCFA 6 132 675 concerne quelques fournisseurs locaux et surtout les soldes d'impôts sur salaire et des cotisations sociales à verser à l'Etat et à la Sécurité sociale au 31/12/2019 qui seront payer en janvier ou les mois suivants dès que la situation de trésorerie le permettra. Enfin au 31/01/2020 le solde de trésorerie est devenu positif de FCFA 6 160 000.

5-En ce qui concerne les autres points de vérification (Clôture des activités) il convient de noter que :

5.1-Dans l'impossibilité d'accéder aux pièces justificatives des opérations réalisées au cours de l'année 2019, la mission ne peut affirmer avec une certitude élevée que tous les paiements effectués au cours de la période de grâce correspondent à des travaux, biens et services livrés et réceptionnés par le projet. Cependant l'examen des écritures comptables et des libellés des opérations figurant dans les grands livres des achats et de banque laissent penser que les différents paiements réalisés au cours de la période de grâce correspondent biens à des acquisitions de biens au profit du projet. Par ailleurs un inventaire des biens acquis par le projet a été réalisé au 31/12/2019. La revue du contenu des états d'inventaire permet de noter la présence des biens acquis au cours de la période de grâce.

5.2-Dans le cadre de la mise en œuvre du fonds à couts partagés, le projet a dû payer au cours de l'année 2019 une somme de FCFA 40 213 000 aux cinq derniers experts chargés de l'accompagnement des promoteurs dans l'élaboration de leurs demandes de financement suite à un retard dans le règlement par l'UCP des honoraires de ces personnes ressources. Les consultants concernés avaient engagé une procédure judiciaire à l'issue de laquelle l'UCP a dû procéder au règlement de la somme concernée. L'Etat avait promis rembourser cette somme. Mais jusqu'à la date d'intervention de la mission, cette somme n'avait pas encore été remboursé. Compte tenu du fait que ce problème découle des difficultés de trésorerie rencontrés par le projet au cours de l'année 2019 et qu'il est lié à la réalisation des activités prévues par le projet, l'Etat n'a pas à prendre en charge cette dépense. Enfin le comptable du projet n'a pas jugé nécessaire de constater cette créance sur l'Etat en comptabilité.

5.3- A la date de clôture des activités soit le 31 Janvier 2020, le passif du projet se chiffrait à FCFA 6 797 007 dettes du projet et concerne les fournisseurs locaux pour FCFA 2 820 709, la CNPS pour FCFA 2 205 654 et les services du trésor publique 1 707 244.

5.4-Un inventaire des biens a été réalisé au 31/12/2019 (Voir état d'inventaire en annexe B.5).

5.5-Par courrier en date du 31 Mai 2020, l'Unité de Coordination du Projet avait transmis la liste des équipements du projet au Directeur Général du ministère de tutelle en vue de la mise à disposition de l'Etat des différents équipements acquis par l'UCP dans le cadre de l'exécution du projet et qui reviennent de droit à l'Etat.

5.6-A la date du 25 Janvier 2021 Ecobank Tchad sur instruction de la Coordination du Projet avait émis deux ordres de paiements au profit de l'Association Internationale pour le Développement (IDA), correspondant au solde non utilisé des ressources mises à la disposition du projet au cours de la période d'exécution du projet.

6-Nous estimons que nos diligences étayant de façon raisonnable notre opinion. Au plan formel (Contrôle du respect des conditions de forme) en effet, les différentes opérations réalisées dans le cadre de la clôture du projet sont conformes aux dispositions de l'accord de financement et aux directives du bailleur de fonds (IDA) en la matière.

7- La mission est par conséquent d'avis :

- **Que les soldes des créances non recouvrées au 31 Décembre 2019 sont éligibles ;**
- **Que tous les paiements effectués par la coordination pendant la période de grâce semblent correspondre à des travaux biens livrés et réceptionné par le projet à la date de clôture des activités soit le 31 Janvier 2020.**
- **Qu'il n'y avait pas de dépenses non éligible au 31 Janvier 2020.**
- **Que toutes les dettes relatives au projet et éligibles au financement de la Banque au 31 Janvier 2020 ont été payées à l'exception du coût des prestations de l'auditeur.**
- **Qu'un inventaire des biens a été fait par le projet au 31/12/2019 et que ces biens ont été transférés au ministère de tutelle par courrier en date du 31 Mai 2020.**
- **Qu'à la date du 25 Janvier 2021, la coordination du projet a déposé à ECOBANK deux ordres de transfert de fonds au profit de l'IDA, conformément aux dispositions de l'accord de financement.**

Abidjan,

République de la Côte d'Ivoire

Le 30 Janvier 2021.

Le Directeur Général



Maxime Koffi MONTAN
Expert-Comptable Diplômé.


ECM AFRIQUE
08 BP 1899 ABIDJAN 08
Tél: (225) 22 41 06 64 / 07 09 94 11
Email: ecmafrique@yahoo.fr

REPUBLIQUE DU TCHAD

Ministère de l'Élevage et des Productions Animales

Projet d'Appui aux Chaines de Valeur (PACV)

Audit des Comptes 2019/Revue de l'Exécution du Projet

AUTRES POINTS DE CONTROLE DES TERMES DE REFERENCES

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDEPENDANT

Ministère de l'Élevage et des Productions Animales. Ndjamena/TCHAD

Monsieur Le Ministre,

1-Conformément aux Termes de Référence de la mission qui nous a été confiée, nous avons en dehors des différents points relevant habituellement des rapports spéciaux, procédé à :

- L'analyse de la performance financière globale du projet en matière de décaissement (Confrontation ressources mobilisées et ressources allouées);
- L'examen des dispositions prises par les responsables de l'UCP en vue d'assurer le remboursement des dépenses identifiées comme inéligibles par les différentes missions d'audit antérieures ;
- La réconciliation des fonds reçus par le projet en provenance de la banque et les fonds décaissés par la Banque ;
- La revue de la situation des actifs immobilisés (Inventaire au 31/12/2019) ;
- Le contrôle du respect par l'UCP des lois et règlements en vigueur au TCHAD.

2-Notre mission consiste à exprimer une opinion sur chacun des points évoqués ci-dessus en particulier la conformité de l'exécution du projet aux dispositions de l'accord de financement, les règles procédures et directives de l'IDA.

3-Nos diligences ont comporté, entre autre :

- L'analyse des dispositions de l'accord de financement, le recensement et la consolidation des ressources mises à la disposition du projet par l'IDA et la confrontation entre les prévisions de décaissement et l'évolution réelle des décaissements ;
- La revue des rapports d'audit externe de l'exercice antérieur en vue de , l'identification des différentes observations relatives aux dépenses inéligibles et l'examen des dispositions prises par les responsables de l'UCP pour assurer le remboursement des dépenses remises en cause ;

- Le recensement des différentes demandes de paiements adressées à la Banque, la vérification des décaissements autorisés par la Banque et la confrontation entre les montants des demandes autorisées par la Banque et les sommes effectivement transférées sur les comptes désignés réservés aux ressources de l'IDA ou aux fournisseurs (Cas de Demandes de Paiements Directs)
- La collecte et l'analyse des états d'inventaire relatifs aux actifs immobilisés et le contrôle par sondage de la réalité et de l'évaluation correct des dits actifs immobilisés ;
- Le contrôle du respect par l'UCP des lois et règlement nationaux, notamment la déclaration la déclaration du personnel à la sécurité sociale et aux impôts et le règlement régulier des cotisations sociales et les impôts sur les salaires.

4-Nous estimons que nos diligences étayent de façon raisonnable notre opinion. Au plan formel (Contrôle du respect des conditions de forme) en effet, l'administration des ressources du projet est conforme aux termes de l'Accord de financement et aux directives du bailleur de fonds (IDA) en la matière.

4.1- Au titre de l'évaluation des performances financières globales du projet, la mission relève qu'après cinq (05) années d'activité, l'UCP a mobilisé 95.95% des ressources prévues.

4.2-La mission n'a pas eu accès aux pièces justificatives des dépenses réalisées par le projet au titre de l'exercice 2019. Selon les services administratifs et financiers de l'UCP les pièces justificatives des opérations étaient mis sous séquestre par l'Inspection Générale de l'Etat.

4.3-Le total des fonds autorisés s'élève à FCFA 1 961 283 904 dont FCFA 1 098 386 504 au titre de DRF et FCFA 841 882 400 au titre des DPD.

4.4-L'UCP a procédé à l'inventaire des équipements du projet, acquis au 31/12/2019 (Voir états d'inventaires au 31/12/2019 en Annexe A.5).

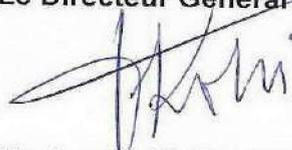
4.5-Les lois et règlements en vigueur au TCHAD en matière de gestion du personnel sont respectés (Assurance maladie, déclaration du personnel à la sécurité sociale et aux impôts).

Abidjan,

République de la Côte d'Ivoire

Le 30 Janvier 2021.

Le Directeur Général



Maxime Koffi MONTAN

Expert-Comptable Diplômé



ECM AFRIQUE
08 BP 1899 ABIDJAN 08
Tél: (225) 22 41 06 64 / 07 09 94 11
Email: ecmafrique@yahoo.fr

15/15

Ministère de l'Élevage et des Productions Animales

Projet d'Appui aux Chaines de Valeurs (PACV)

Audit des Comptes 2019/Revue de l'Exécution du Projet

ANNEXE A-ETATS FINANCIERS/NOTES EXPLICATIVES

Annexe A.1-BILAN AU 31/12/2019

PACV - PROJET D'APPUI AUX CHAINES DE VALEUR - TCHAD

Bilan

Modele 1

Période du 01/01/2019 Au 31/12/2019

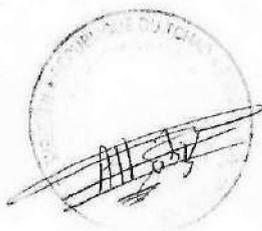
BILAN - BILAN - Etat exprime en FCFA

Site 01

Page 1/2

Libellé	Exercice N	Exercice N-1
ACTIF IMMOBILISE		
Charges immobilisées	2 891 509 714	2 046 505 555
Charges immobilisées	2 891 509 714	2 046 505 555
Immobilisations incorporelles	14 955 820	14 955 820
Immobilisations incorporelles	14 955 820	14 955 820
Immobilisations corporelles	1 740 708 291	702 584 180
Terains	5 400 000	
Bâiments et installations techniques	651 080 654	108 825 476
Matériels et mobiliers de bureau	791 180 647	413 165 201
Matériels de transport	203 044 950	182 943 000
Autres matériels		
Realisations sur terrain	491 384 384	355 100 147
Financement microprojet	491 384 384	355 100 147
Immobilisations financières		
Dépôts et cautionnements		
ACTIF CIRCULANT		
Créances	31 687 049	127 165 678
Créances d'exploitation	234 155	500
Créances envers les bailleurs		75 005 750
Créances diverses	31 452 894	52 079 312
vente de DAO		
TRESORERIE ACTIF		
Banques	-7 484 177	3 921 030
IDA - comptes désignés	-7 484 177	3 921 030
PPF - compte désigné		
ETAT - compte de contrepartie		
compte séquestre		
Caisses	-40 750	88 650
Caisse UCP	-40 750	88 650
Autres		
Virements en cours		
TOTAL GENERAL ACTIF	5 132 779 811	3 250 251 020
FINANCEMENT		
Résultat net		
Report à nouveau	49 500	49 500
Financements Bailleurs	5 126 695 636	3 240 468 491
Contributions ETAT		
Contributions IDA	6 126 695 636	2 240 468 491
Contributions PPF		
Contributions des Bénéficiaires		
Autres financements et ressources		
Contributions à recevoir		
provisions		
provision pour pension et obligation		
REPORT ET RESULTAT		
PASSIF A COURT TERME		
Dettes à court terme	6 132 675	6 632 029
Fournisseurs	2 620 709	2 920 709
Personnel		
organismes sociaux	1 940 586	4 210 829
Etat & Collectivités publiques	1 331 680	2 728 192
Créditeurs divers	83 400	52 300
TRESORERIE PASSIF		
Banques		

t@mate TomPro



Edite le 23/10/2020 à 13:53

Annexe A.2-TABLEAU DES EMPLOIS RESSOURCES

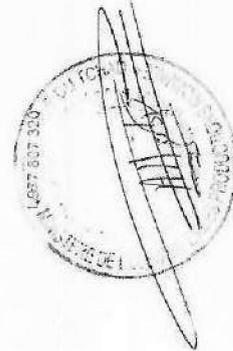
PACV - PROJET D'APPUJ AUX CHAINES DE VALEUR - TCHAD

Emplois et Ressources : Modèle 1

Période du 01/01/2019 Au 31/12/2019
Site 01

Page 1/1

EMPLOIS			RESSOURCES		
Code	Libellé	Montant	Code	Libellé	Montant
E	EMPLOI		R	RESSOURCE	
E1	Investissements		F	Financement	1 686 228 145
E110	Immobilisations incorporelles	1 028 202 111	R110	Contributions Gouvernement du Tchad	
E120	Immobilisations corporelles	1 008 202 111	R120	Contribution IDA	1 686 228 145
E130	Immobilisations financières		R130	Contribution IDA PPF	
E2	Fonctionnement	844 804 156	R2	Autres contributions et assurances	
E210	Charges d'exploitation	644 786 156	R210	Contribution des bénéficiaires	91 579 175
E220	Charges financières	9 000	R3	Dettes moins créances	91 579 175
E277Z	*** TOTAL EMPLOI ***	1 855 006 270	R310	Dettes moins créances	
T	TRESORERIE EXCEDENT DEFICIT RESSOURCES EMPLOIS		RZZZZ	*** TOTAL RESSOURCE ***	1 977 807 320
T100	Banques	11 405 267			
T200	Caisse et virements	+57 900			
TZZZZ	*** TOTAL TRESORERIE EXCEDENT DEFICIT RESSOURCES EMPLOIS ***	-11 463 167			
	****EXCEDENT RESSOURCES EMPLOIS ****	126 284 217			
	TOTAL GENERAL EMPLOIS			TOTAL GENERAL RESSOURCES	1 977 807 320



tomate

TomPro

Edité le 23/10/2020 à 13:55

ETATS NON DISPONIBLES AU NIVEAU DE LA COMPTABILITE DU PROJET

Annexe A.4: PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES UTILISEES

I-CADRE LEGAL ET REGLEMENTAIRE DES OPERATIONS DU PROJET

Le cadre règlementaire et légal des opérations du projet est celui du plan comptable OCAM en vigueur en République Démocratique du TCHAD ainsi que les principes IPSAS (International Public Sector Accounting Standards) qui régissent la comptabilité publique. La Banque Mondiale préconise la mise en place des systèmes comptables permettant de produire des données financières à même de renseigner sur les performances du projet. Ce système doit être intégré à tous les autres éléments de la gestion financière (budget, trésorerie, comptabilité analytique et suivi des immobilisations).

1.1-Système Comptable

La comptabilité du projet est tenue à base du logiciel de gestion TOMPRO, configuré pour la gestion des opérations du projet. Ce système est conçu pour permettre une gestion analytique et budgétaire des transactions du projet et pour la production des reportings.

1.2-Principes de Base

Les opérations du Projet sont enregistrées suivant le principe de la partie double. Les états financiers sont préparés sur la base d'une comptabilité d'engagement (Accrual basis) pour prendre en compte les effets des transactions dès qu'elles se produisent et non pas lorsque intervient la liquidation (cash basis). Les principes suivants ont servi de base à la production des états financiers le coût historique. L'ensemble des opérations du projet est comptabilisé au coût historique.

II-PRINCIPES SPECIFIQUES

2.1-Traitement Comptable des Ressources Mobilisées

Les ressources de la convention font l'objet de deux formes de décaissements :

- Les paiements directs sur présentation d'une demande de l'UCP, accompagnée des factures des fournisseurs.
- Les décaissements par Fonds de Roulement, qui approvisionnent le compte ouvert à BISTP sur justification de l'utilisation de l'avance initiale de fonds adressée à l'IDA.

Les financements du Projet, faits sur demande de retrait de fonds sont comptabilisés en deux étapes :

- Constatation des engagements à la date d'établissement et d'expédition de la demande de paiement à la banque ;
- Enregistrement de la liquidation dès qu'il existe la preuve que le Compte Spécial du Projet a été crédité ou lorsque l'UCP reçoit a notification d'un paiement direct, au profit d'un bénéficiaire éligible.

Les salaires directement versés par l'État aux fonctionnaires détachés ou affectés constituent des compléments de ressources apportées par l'État et devraient par conséquent lorsque c'est le cas, être évalués et enregistrés dans un compte spécialement prévu à cet effet (Contrepartie État). Il en est de même pour les recettes provenant de la cession des dossiers d'appel d'offres.

Il convient enfin de souligner que la Contrepartie État devrait initialement être constituée par des contributions en nature.

2.2-Traitement Comptable des Emplois

2.2.1-Transactions en Devises

Les comptes sont tenus en FCFA. Les transactions en devises étrangères sont comptabilisées en USD au taux du jour de l'engagement de la transaction. A la liquidation de la transaction, la différence de change est affectée en augmentation ou diminution du coût de l'activité du projet à laquelle se rapporte la transaction. Les soldes en devises des fonds disponibles, des dettes et créances sont convertis en fin d'exercice au taux de change du DOLARDS, en vigueur à la date de clôture des comptes.

2.2.2-Monnaie de Comptabilisation

La monnaie de comptabilisation des opérations est le dollar américain (USD). En cas de paiement dans une autre monnaie, la conversion est faite avec le taux d'échange à la date de paiement.

2.2.3-Frais de Fonctionnement

Par souci de simplification, les dépenses de fonctionnement engagées dans le cadre du projet sont comptabilisées en classe 6, dans les rubriques réservées et immobilisées ensuite à la clôture de l'exercice dans les comptes de la classe 2 par le mécanisme de transfert des charges appelé « remontée de charges » au sein du projet.

2.2.4-Immobilisations Corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition. Les montants des factures relatives à l'acquisition d'immobilisations sont donc directement imputés au débit de chaque compte d'immobilisations concerné.

2.2.5-Amortissements et Provisions

Compte tenu de la spécificité de la comptabilité du projet, il n'y a pas lieu de constater les amortissements des équipements. En effet les Agences d'exécution des projets à caractère économique et social ne sont pas des entités génératrices de revenus.

2.2.6- Corrections des Erreurs et Omissions

Les corrections des erreurs et omissions relatives aux états financiers des périodes antérieures sont faites par retraitement de l'information comparative et redressements des comptes de l'exercice au cours de laquelle l'erreur a été constatée et ce conformément aux dispositions du Système Comptable OCAM.

2.2.7-Avances Aux Entreprises

Pour la réalisation des travaux et prestations diverses, l'UCP accorde généralement aux entreprises retenues une avance sur commande dont le taux varie de 20 à 50% sur présentation d'une caution bancaire. Après constatation du montant de l'avance par la comptabilité, le remboursement des avances se fait par récupération progressive sur les décomptes du fournisseur.

Annexe A.5-ETAT INVENTAIRE IMMOBILISATIONS AU 31 DEC 2019

ANNEXE 1 : INVENTAIRE DES BIENS DU PROJET D'APPUI AUX CHAINES DE VALEUR (PACV) AU 31 JANVIER 2020

1. UNITE DE COORDINATION DU PROJET (UCP)

N°	DESIGNATION	Qté	Coordo	Coord Adjoint	RAF	AI	RPM	CP	RSE	SECRETARIAT	GFCP	SALLE DE REUNION	Magasin	LOCAL	Etat de matériel
1	ARMOIRE METALLIQUE	7	-	0	1	1	1	1	0	2	1	0	0	0	Bon état
2	KITS BUREAU MINISTRE AVEC RETOUR	2	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	Bon état
3	KITS BUREAU DEMI-MINISTRE	4	-	0	1	1	1	1	0	0	0	0	0	0	Bon état
4	CHAISES VISITEUR DIRECTEUR	10	2	2	2	2	2	0	0	0	0	0	0	0	Bon état
5	SALON COMPLETS	2	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	Mauvais état
6	ARMOIRE FORTE A 3 BATTANTS	2	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	Bon état
7	ECRAN PLAT 43 POUCES	1	-	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	Bon état
8	TABLE DE REUNION+ 12 CHAISES	13	0	0	0	0	0	0	0	0	0	13	0	0	1 Mauvais état
9	PHOTOCOPIEUR	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	Table bon état et 07 chaises sont mauvais état
10	ONDULEURS	5	1	1	0	1	1	1	0	0	0	0	0	0	En panne
11	STABILISATEURS	4	0	0	2	0	0	1	1	1	0	0	0	0	Mauvais état
12	SCANNEUR	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	Mauvais état
															Bon état

N°	DESIGNATION	Qte	Coordo	Coord Adjoint	RAF	AI	RPM	CP	RSE	SECRETARIAT	GFCP	SALLE DE REUNION	Magasin	LOCAL	Etat de matériel
13	MACHINE A REPIIURE	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	Mauvais état
14	ORDINATEUR PORTABLE	7	1	1	1	1	1	1	1	0	1	0	0	0	Mauvais état
15	IMPRIMANTES ORDINAIRES	7	1	1	1	1	1	0	1	0	1	0	0	0	Mauvais état
16	IMPRIMANTES EN COULEURS	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	Mauvais état
17	ORDINATEURS FIXES	3	0	0	1	0	0	1	1	0	0	0	1	0	Mauvais état
18	FRIGORIFIQUE	8	1	1	1	1	1	1	1	0	1	0	0	0	Bon état
19	GROUPE ELECTOGENE + installation	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	fonctionnel
20	MICRO PROJECTEUR	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	Mauvais état
21	BORNE FONTAINE	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1	0	Bon état
22	APPAREIL PHOTO NUMERIQUE	2	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	Mauvais état
23	INTERPHONE	4	1	1	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	Bon état
24	TABLETTE BUREAU	8	1	1	1	1	1	1	1	0	1	0	0	0	Bon état
25	TABLEAU D'AFFICHAGE	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	Bon état
26	TABLE MOYEN	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	Bon état
27	REFECTION BATIMENT	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	Bon état
28	Logiciel TOM2PRO	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	1	1	défectueux
29	Faibleuil DG pour le Coordo du PACV	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	fonctionnel
															Bon état

N°	DESIGNATION	Qté	Coordo	Coord Adjoint	RAF	AI	RPM	CP	RSE	SECRETARIAT	GFCP	SALLE DE REUNION	Magasin	LOCAL	Etat de matériel
30	MOTOCYCLETTES HOMME ET DAME	2	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1	0	0	Mauvais état
31	CLIMATISEUR	0	1	1	1	0	1	1	1	0	1	2	0	0	Fonctionnel
21	Imprimante Canon	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	Mauvais état
25	Bureau des assistants	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	1	0	0	Mauvais état
26	Véhicule 18C4287TT	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	Bon état
27	Véhicule 18C4217TT	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	Bon état
28	Véhicule 18C4216TT	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	Bon état
	TOTAL														

2. AGENCE NATIONALE DES INVESTISSEMENTS ET DES EXPORTATIONS (ANIE)

N°	DESIGNATION	Qté	DG	DGA	Assist DG	Assist DGA	Coordo Guco	Assist Coordo	Sec du suivi création d'ense	Greffier	Recep fenreg	Caissière	Assistance service de création des entreprises	Sec com et infor	Web Master	Mag	Réception	DAFM	Domaine	Division formalité	Etat de matériel	
1	Ordinateur portable	16	1	0	1	1	1	1	1	1	1	0	1	1	1	1	1	1	1	1	1	Bon état
2	Scanner	13	1	1	1	1	1	1	1	1	1	0	1	1	1	1	1	1	1	1	1	Bon état
3	Conduteur	11	1	1	0	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	0	0	1	0	0	0	Bon état
4	Stabilisateur	12	2	1	0	1	1	1	1	1	1	1	1	1	0	0	0	0	0	0	0	Bon état
5	Photocopieuse	6	0	0	0	0	1	1	1	1	1	1	1	1	0	0	0	0	0	0	0	Bon état
6	Imprimante	8	0	0	1	0	1	1	1	0	0	0	0	1	0	1	1	0	0	0	0	Bon état
7	Serveur	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1	1	1	1	1	1	0	0	Bon état
8	Switch	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	Bon état
	Television de 50 pouces plus decodeurs																					Bon état
9		2		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0	0	Bon état
10	Salon en cuir	2	1	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	Bon état
11	Chaises visiteur	12		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6	6	0	0	0	Bon état
12	Tapis 3/4 metres	2	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	Bon état
13	Frigos de 200 litres	3	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	Bon état
14	Ordinateur fixe	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1	Bon état
15	Appareil Photo	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	Bon état
16	Video Projecteur	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	Bon état
	TOTAL													1	0	0	1	0	0	0	0	Bon état

Projet d'Appui aux Chaines de Valeur (PACV)

Audit des Comptes 2019/Revue Exécution du Projet

ANNEXES B-ETATS SYNTHESE EXECUTION PROJET

**ETATS NON DISPONIBLES AU NIVEAU
DE LA COMPTABILITE DU PROJET**

Annexe B.2- ETATS DE SYNTHES MOUVEMENTS COMPTE DESIGNÉ

Annexes B.2.1 – Compte Désigné-B, ECOBANK (En FCFA)

Conformément aux dispositions de l'accord de financement, les ressources provenant du DON IDA H9550 sont déposées sur un compte N° 0130232811509601 ouvert à ECOBANK pour les opérations relatives au fonctionnement du projet.

La justification au 31 Décembre 2019 du solde du Compte désigné précité (Compte fonctionnement), pour la gestion des ressources mobilisées se présente de la manière suivante (Relevé de compte bancaire):

RUBRIQUES	EXERCICE 2019	EXERCICE 2018
SOLDE INITIAL (A) *	8 767 764	24 375 312
RECETTES DE L'ANNÉE (B)	1 378 160 831	832 291 190
- Transfert de Fonds:	1 123 244 831	743 735 809
- Autres ressources imputées sur le Compte Spécial	254 916 000	88 555 381
- Intérêts au Profit du Projet	0	
DEPENSES DE L'ANNEE (C) C= A+B-D	1 386 928 595	847 898 738
- Règlements effectués par le Projet C.1	1 385 010 503	838 729 348
- Frais de Tenue de Compte C.2	860 834	502 038
- Intérêts Débiteurs C.3	506 060	28 124
- Autres Frais Bancaires C.4	551 198	8 639 228
SOLDE FIN D'EXERCICE (D)	4 703 961	8 767 764

Remarque

1-Au cours de l'exercice 2019 le solde du compte B (Fonctionnement) est resté débiteur sur une longue période. Le montant total des frais bancaires se chiffre donc à FCFA 1 918 092 dont Frais de tenue de compte 860 834, intérêts bancaires FCFA 506 060 et des autres frais bancaires pour FCFA 551 198. La mission n'a pas pu obtenir la justification de ce montant au cours de ses travaux sur site.

2-Les autres ressources soit FCFA 254 916 000 imputées sur le compte proviennent de transferts de fonds opérés à partir du compte C.

Annexes B.2.2 – Compte Désigné-C: ECOBANK (En FCFA)

Conformément aux dispositions de l'accord de financement, les ressources provenant du DON IDA H 9550 sont déposées sur un compte N° 0130232811509602 ouvert à ECOBANK pour les opérations relatives au financement des microprojets

La justification au 31 Décembre 2019 du solde du Compte désigné précité (Compte financement des microprojets), pour la gestion des ressources mobilisées se présente de la manière suivante (Relevé de compte bancaire):

RUBRIQUES	EXERCICE 2019	EXERCICE 2018
SOLDE INITIAL (A) *	184 117	75 417 816
RECETTES DE L'ANNÉE (B)	352 924 637	373 477 496
- Transfert de Fonds:	213 268 660	373 477 496
- Autres ressources imputées sur le Compte Spécial	139 615 769	0
- Intérêts au Profit du Projet	0	0
DEPENSES DE L'ANNEE (C) C= A+B-D	352 907 917	448 711 195
- Règlements effectués par le Projet C.1	352 615 769	448 405 340
- Frais de Tenue de Compte C.2	241 125	282 255
- Intérêts Débiteurs C.3	0	0
- Autres Frais Bancaires C.4	49 683	23 600
SOLDE FIN D'EXERCICE (D)	200 837	184 117

Remarque

1-Le solde du compte désigné C, était au 31/12/2019 créditeur de FCFA 200 837 dans les livres du PACV.

2-Les autres ressources soit FCFA 139 615 769 imputées sur le compte proviennent de transferts de fonds opérés à partir du compte B.

3-Du fait des difficultés de trésorerie, le solde du compte C est resté débiteur pendant une certaine période. Les frais bancaires qui en découle se chiffre à FCFA 292 148 dont frais de tenue de compte FCFA 241 125, intérêt débiteurs FCFA 1 340 et autres frais FCFA 49 683.

Annexes B.2.1 – Compte Désigné-Fonds de Contrepartie ECOBANK (En FCFA)

Conformément aux dispositions de l'accord de financement, les ressources provenant du DON IDA H9550 sont déposées sur un compte N° 0130232811509600 ouvert à ECOBANK pour les opérations relatives au fonds de contrepartie.

La justification au 31 Décembre 2019 du solde du Compte désigné précité (Compte fonctionnement), pour la gestion des ressources mobilisées se présente de la manière suivante (Relevé de compte bancaire):

RUBRIQUES	EXERCICE 2019	EXERCICE 2018
SOLDE INITIAL (A) *	0	0
RECETTES DE L'ANNÉE (B)	0	0
- Transfert de Fonds:	0	0
- Autres ressources imputées sur le Compte Spécial	0	0
- Intérêts au Profit du Projet	0	0
DEPENSES DE L'ANNEE (C) C= A+B-D	0	0
- Règlements effectués par le Projet C.1	0	0
- Frais de Tenue de Compte C.2	0	0
- Intérêts Débiteurs C.3	0	0
- Autres Frais Bancaires C.4	0	0
SOLDE DE LA FIN DE L'EXERCICE (D)	0	0

Remarque

1-La comptabilité du projet n'a pas comptabilisé les FCFA 60 000 000 versés au PACV au cours de l'année 2019 par les services du trésor public aux fonctionnaires affectés à l'UCP.

2-Par ailleurs l'administration centrale n'a procédé à aucune mise à disposition de fonds tout au long de la durée d'exécution du projet.

Annexe B.3 : SYNTHÈSE CONTRÔLE RESPECT PROCÉDURES DE PASSATION DES MARCHÉS

N° d'ordre	Contrats/Marchés	Mode d'acquisition	Numéro Contrat	Attributaire	Montant (en Hors Taxes)	Délai d'exécution	Observations
BIENS							
1	Fourniture d'un véhicule de répression contre l'abattage clandestin au profit de la Direction des Services Vétérinaires (DSV)	Cotation	008/PACV/2019 du 10/7/2019	Ets ABS	21 000 000	8 semaines	Montant TTC 3 780 000, Facture définitive de 21 000 000 en date du 11 sept 2019 ; PV de réception du 24 sept 2019 Paieiment effectué avant la réception.
2	Acquisition des moyens roulants à 2 roues (15 motos Royal DT 125) au profit de la DSV	Cotation	07/PR MEPA/DG/PACV/2019 du 10/7/2019	Ets SMA	35 899 950	40 j	PV de réception du 27 septembre 2019 Facture pour paiement : non renseigné
TRAVAUX							
3	Construction d'un Centre de collecte de lait à Guilmeiy (lot 3)	Appel d'Offres National	005/2019	ETECOGE	69 535 888	3 mois	Réception provisoire : 19/06/2019. Avis de la DGCMP du 25/06/2018 sur le projet de DAO et sur le rapport d'évaluation (17/09/2018)
4	Construction d'un centre de conservation et de commercialisation du lait du groupement	Appel d'Offres National	004/2019	Ets ABS	100 762 664	3 mois	Réception provisoire : 11/06/2019. Avis sur le projet de DAO le 25/06/2018 et Avis de la DGCMP sur le Rapport d'évaluation

	OUMALKHER des femmes de Tachamoussoro dans le 2eme Arrondissement de N'Djamena							
5	Réhabilitation d'une aire d'abattage à Digue Nord (Lot 1)	Appel d'Offres National	003/2019	Société RAHY	136 280 811	3 mois	004/2019 Avis de la DGCM sur le Rapport d'évaluation du 17/09/2018. Réception provisoire le 03/08/2019. Dossier ayant fait l'objet de litige (par rapport au montant du marché) et statué par l'ARMP- (recours déposé hors délai).	Réception provisoire le 27/05/2019
6	Construction du centre de collecte de lait de Linia (Lot 2)	Appel d'Offres National	006/2019	Société SORIF	68 998 365	3 mois		

- L'absence ou encore les insuffisances constatées en archivage/classement des pièces relatives à la passation des marchés ne permet pas de faire une analyse conséquente, du lancement à l'attribution du marché. Pourtant, cette faiblesse a été relevée lors de l'audit passé.

- Le marché relatif à la fourniture d'un véhicule a fait l'objet de paiement avant la réception. Pour la même acquisition, tantôt un montant de 3 780 000 TTC, tantôt 21 000 000 F CFA HT.

DGCM : Direction Générale de Contrôle des Marchés Publics (DGCM).

Annexe B.4 : SYNTHÈSE RESSOURCES MOBILISÉES (MESURE PERFORMANCES)

Annexe B.4.1: Rapports Volumes Mobilisés par SF/Volume Total Mobilisé

SOURCES FINAN CET	1-RES ALLOUEES		2-DECAISSEMENTS		3-SOLDES	
	Montants	%	Montants	%	Montants	%
IDA H 9550	5 343 116 000	100.00	5 126 696 636	100,00	216 419 364	100,00
CONT NAT	0	0.00	0	0.00	0	0.00
TOTAL	5 343 116 000	100.00	5 126 696 636	100,00	216 419 364	100,00

Annexe B.4.2: Rapports Volumes Mobilisés par SF/Volume Prévues par SF

SOURCES FINAN CET	1-RES ALLOUEES		2-DECAISSEMENTS		3-SOLDES	
	Montants	%	Montants	%	Montants	%
IDA H 9550	5 343 116 000	100.00	5 126 696 636	95,95	216 419 364	4,05
CONT NAT	0	0.00	0	0.00	0	0.00
TOTAL	5 343 116 000	100.00	5 126 696 636	95,95	216 419 364	4.05

Annexe B.4.3: Rapports Ressources Mobilisées (DPD et DRF) par Sources

SOURCES FINAN CET	1-CUMUL DECAIST		DPD		3-DRF	
	Montants	%	Montants	%	Montants	%
IDA H 9550	5 126 696 636	100	624 743 413	12,18	4 501 953 223	87,82
CONT NAT	0	0.00	0	0.00	0	0.00
TOTAL	5 126 696 636	100	624 743 413	12.18	4 501 953 223	87.82

Remarque

A la fin de l'exercice 2019 le taux de mobilisation des ressources allouées à l'exécution du projet est de 95.95% (Voir Annexe B.4.2°). Ce taux de performance nous semble convenable.

Annexe B.5-RÉCONCILIATION TRANSFERTS AUTORISÉS PAR IDA ET FONDS REÇUS PAR UCP

TRANSFERTS AUTORISÉS		FONDS REÇUS		ECARTS
N° DDE	Montants	Date	Montants	
51 B	75 085 759	14/01/2019	75 082 759	3 000
52 B	78 519 336	14/01/2019	78 516 336	3 000
53 B	78 073 116	22/02/2019	78 070 116	3 000
54 C	55 517 133	22/02/2019	55 514 133	3 000
55 B	64 341 190	22/02/2019	64 338 190	3 000
56 C	24 268 941	28/02/2019	24 265 941	3 000
57 B	135 925 296	14/03/2019	135 922 296	3 000
58 B	84 642 786	11/04/2019	84 639 786	3 000
59 B	61 924 691	11/04/2019	61 921 691	3 000
60 B	138 705 871	08/05/2019	138 702 871	3 000
61 C	58 810 741	09/05/2019	58 807 741	3 000
62 B	98 164 429	24/06/2019	98 161 429	3 000
64 B	69 735 370	09/07/2019	69 732 370	3 000
65 C	7 670 410	01/08/2019	7 667 410	3 000
75 B	42 070 470			
76 B	29 899 444			
77 B	73 317 685			
79 B	92 851 388			
89 C	67 016 435	20/11/2019	67 013 435	3 000
	1 336 540 491		1 098 356 504	

Remarques

1-Pour chaque transfert de fonds la banque intermédiaire prélève une somme de FCFA 3 000.

2-Après le 31 Décembre 2019, le PACV avait obtenu des décaissements de l'IDA à concurrence de FCFA 238 138 987 se décomposant comme suit.

75 B	42 070 470
76 B	29 899 444
77 B	73 317 685
79 B	92 851 388
TOTAL	238 138 987

Projet d'Appui aux Chaines de Valeur (PACV)

Audit des Comptes 2019/Revue Exécution du Projet

Annexe C-PRESENTATION GENERALE DU PROJET

Annexe C-PRESENTATION GENERALE DU PROJET

Le Gouvernement de la République du Tchad a obtenu de l'Association Internationale pour le Développement (IDA) un Don pour la mise en œuvre du Projet d'Appui aux Chaines de Valeur (PACV). Initié en 2013 dans le but de contribuer à la Diversification de l'économie nationale, le PACV a pour objectif de développement du Projet (ODP), l'amélioration des aspects ciblés de l'environnement des affaires et la performance des chaines de valeur agro-pastorales au Tchad.

Les objectifs spécifiques du Projet sont notamment (i) lever les contraintes spécifiques à l'environnement des affaires liés à la création d'entreprise et au commerce transfrontalier, (ii) surmonter les principaux obstacles au développement des chaines de valeur de la viande et du lait tels que les biens publics essentiels adéquats et (iii) renforcer la capacité du secteur privé à satisfaire les marchés intérieurs et améliorer sa compétitivité sur les marchés régionaux ou internationaux.

Le projet comporte les trois (03) composantes que sont:

1. Composante1: Amélioration de l'environnement des affaires

L'objectif de cette composante est de soutenir les efforts du gouvernement en vue d'améliorer l'environnement des affaires. Elle contribuera à promouvoir des réformes spécifiques liées à la création d'entreprise et au commerce transfrontalier.

2. Composante 2 : Appui aux chaines de valeur de la viande et du lait

L'objectif de cette composante est de renforcer les chaines de valeur de la viande et du lait par la modernisation et l'expansion des infrastructures existantes à N'Djamena et ses environs, en soutenant le développement des entreprises et la promotion de normes de qualité dans les industries de la viande et des produits laitiers.

3. Composante 3 : Gestion de Projet

La composante vise à renforcer les capacités des institutions nationales, notamment l'Unité de Coordination du Projet en charge de la gestion, du suivi et de l'évaluation du projet.

A la suite d'une mission de supervision menée en mai 2016 par la Banque Mondiale, le Gouvernement Tchadien a formulé une demande de restructuration en octobre 2016. Une mission conjointe d'évaluation à mi-parcours (EMP) et de restructuration a été organisée en novembre 2017. Le document de restructuration du PACV a été finalisé en mars 2017 et l'avenant à la convention de financement a été signé le 18 avril 2018.

La restructuration a été faite sans incidence financière sur l'enveloppe globale du projet et sur sa durée de validité.